

# Législation et organisations des systèmes éducatifs

Professeur : Monsieur André Mbo Gonda

Dans le cadre du cours de législation et organisations des systèmes éducatifs, il nous a été demandé de choisir le projet pédagogique d'une école et de l'analyser selon les concepts vus au cours.

## Présentation de l'école

L'école de la Petite Source compte deux implantations : une à Bossut (type 8 en primaire et type 7 en maternelle) et l'autre, à Biez (type 8) mais, travaille également en intégration avec des écoles partenaires des environs.

Celle-ci comprend une équipe pluridisciplinaire dont les membres sont spécialisés dans différents troubles. Le groupe paramédical se compose de logopèdes, de kinésithérapeutes et de neuropsychologues.

Les apprentissages s'organisent par classe. Parfois, des groupes de besoin sont mis en place en fonction de la compétence ciblée.

Toutefois, l'individualisation des apprentissages et la différenciation sont à la base des intérêts de l'équipe éducative.

## Analyse du projet pédagogique en fonction du cours de « législations et organisations des systèmes éducatifs »

1. Aider chacun à définir et à atteindre son projet personnel.

→ Tout d'abord, l'école favorise le fait que chaque enfant puisse avancer à son rythme et évoluer selon ses propres possibilités. Il sera encadré par une équipe pluridisciplinaire et les « *objectifs d'autonomie, de solidarité et de créativité* » sont mis en avant pour lui permettre d'évoluer seul.

Le PIA est construit de manière individuelle par l'équipe éducative en fonction des objectifs et des capacités de chaque enfant. C'est un réel passeport pour l'enfant qui le suivra tout au long de sa scolarité, montrant son évolution, ses progrès mais également ses difficultés.

La différenciation et les groupes de besoin sont omniprésents dans leur quotidien et permettent d'amener un suivi personnel.

2. Permettre à chaque élève de bénéficier de l'accompagnement pédagogique paramédical, psychologique et social dont il a besoin.

→ L'enfant va être encadré, soutenu, guidé et aidé par une équipe paramédicale comprenant des logopèdes, des kinésithérapeutes, des neuropsychologues et des MEI (maîtres d'enseignement individualisé) qui seront un soutien selon ses besoins au fur et à mesure des années. L'ensemble de cette équipe travaille en collaboration et se réunit régulièrement afin d'observer l'évolution de l'enfant.

- Le PMS travaille également en étroite collaboration avec l'école afin d'aider l'enfant, ceci étant obligatoire dans le milieu spécialisé.

- Il sera présent afin d'optimiser l'entente entre enseignants, élèves et parents. Il peut faire le point sur les besoins et les solutions envisageables pour pouvoir palier à ceux-ci.
  - D'un point de vue médical, c'est un relais entre les différents professionnels.
3. Assurer à chaque élève de façon individualisée, une large éducation de base en fonction de ses besoins et de ses potentialités.

→ Avant tout, le projet pédagogique met en avant l'importance de suivre le rythme et le niveau de chaque enfant en fonction de ses troubles.

Pour ce faire, des moyens sont mis en place pour optimiser les apprentissages de chacun via des logiciels informatiques aidant à l'apprentissage de la lecture, du graphisme et de la géométrie.

Différents moments de rencontre sont organisés tels que des réunions :

- entre les membres du personnel. Elle a lieu environ une fois par mois et elle a pour objectif de discuter de la vie de l'école, de la communication pour susciter des débats et d'élaborer des décisions de manière collective.
- entre les enseignants et les parents.
- entre la direction, le titulaire, un membre de l'équipe paramédicale et le PMS appelé le conseil de classe qui aura lieu 3 fois par an.

4. Observer et évaluer de façon continue l'évolution de chaque élève.

→ En plus du PIA déjà cité plus haut, ainsi que les multiples réunions avec des membres du personnels diversifiés, il y a également des bulletins qui sont considérés comme un relais pour véhiculer les informations entre enseignants-parents-enfants.

Il a pour but de pointer les compétences acquises par l'enfant tout en ayant en tête ses difficultés spécifiques. Les observations et l'évaluation sont clairement explicitées pour que tout public les comprenne.

5. L'enseignement spécialisé permet de trouver pour les élèves en situation de handicap une voie d'intégration. Il va essayer de préparer cet élève à pouvoir s'intégrer dans la société et à faire de lui un citoyen responsable. Ceci pour lui permettre d'avoir la même chance dans sa future vie d'adulte.

→ L'école souhaite « poursuivre des objectifs d'autonomie, de solidarité et de créativité avec les enfants afin qu'ils puissent prendre leur place dans la société ».

De par le projet d'intégration, certains enfants peuvent être dans des classes ordinaires tout en ayant accès à l'aide d'un MEI pour lui permettre de grandir, se développer, évoluer et acquérir une éducation la plus complète possible tout en prenant en compte ses propres difficultés.

Pour que l'enfant bénéficie d'aménagements adaptés, il faut dans un premier temps qu'il soit inscrit à l'école « La Petite Source » pour ensuite, être « intégré » dans une école ordinaire et que l'enfant soit pleinement acteur de ses objectifs et de ses projets.

6. Il va essayer de répondre aux besoins des élèves en situation de handicap en essayant de les aider à s'épanouir dans la société et surtout en mettant sur pied une éducation valorisante basée davantage sur la réussite plutôt que sur l'échec.

→ Une valeur mise en évidence est de considérer l'enfant à part entière sans pour autant le comparer à une norme, à des moyennes mais bien par rapport à ses propres facultés.

Afin que les enfants se sentent bien à l'école et pouvoir quitter le milieu scolaire proprement dit, des activités régulières sont prévues telles que :

- bibliothèque
- piscine
- travaux manuels
- atelier vert (sciences, potager, artistique)
- modules (art, cuisine, nature)

Mais également des activités ponctuelles telles que :

- classes vertes, sportives
- sorties culturelles
- fancy-fair
- journées sportives
- projet intergénérationnel

7. Mettre les enfants dans les meilleures conditions afin qu'ils se sentent bien dans le milieu scolaire, qu'ils se réconcilient avec l'école et qu'ensuite, ils puissent s'intégrer dans la société.

→ Pour que les enfants soient encadrés au mieux, les enseignants doivent obligatoirement suivre des formations pour approfondir l'évolution de l'enseignement et y être à la pointe.

#### Sources :

\*Ecole la Petite Source. (2018). Projet pédagogique de l'Ecole la Petite Source. Consulté le 20 décembre 2019, à l'adresse : <https://ecolepetitesource.be/>

\*Mbo Gonda, A. (2019-2020). *Législations et organisations des systèmes éducatifs*. . Document non publié. Haute Ecole de Bruxelles.